



Changement d'une baignoire

Par **Lydiemichel1974**, le **23/01/2016** à **16:14**

Bonjour
En jouant dans la baignoire mon fils a jeté un jouet et fait un petit trou. Ce n'est pas réparable (contact pris avec un plombier).
Le propriétaire veut m'obliger à faire les travaux par un professionnel ce qui s'élève à plus de 400€.
Est-ce qu'il peut m'y obliger ou est-ce que je peux le faire moi même

Par **Lag0**, le **23/01/2016** à **17:42**

Bonjour,
Vous pouvez, bien entendu, faire les travaux vous-même. L'important étant que tout soit bien fait et qu'à votre départ, vous rendiez une baignoire dans le même état que vous l'avez reçue.